

ÉNERGIE

MC TECHNICIEN DES SERVICES À L'ÉNERGIE

(en partenariat avec DALKIA groupe EDF)

"J'aime diagnostiquer les pannes et les résoudre..."

CONTACT

recrutement-alternance@dalkia.fr

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage :

Etre titulaire des baccalauréats professionnels :

- Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques ou,
- Technicien du froid et du conditionnement climatique de l'air.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 460 heures sur 1 an.

Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier équipé

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens

Salles informatiques

Le 1^{er} équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'éducation nationale de niveau 4 en fin d'année.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation en CFA et en entreprise des compétences professionnelles dans le cadre du contrôle en cours de formation.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Prendre en charge tout système énergétique de forte puissance
- Assurer la conduite de tout système de forte puissance
- Assurer la conduite palliative de tout système énergétique de forte puissance
- Assurer la maintenance préventive de tout système énergétique de forte puissance
- Maîtriser les risques liés à la sécurité, à la santé et à l'environnement

MATIERES ENSEIGNEES

Prise en charge d'une installation de forte puissance :

- Prévention des risques liés au métier avec retours d'expériences
- Analyse d'une installation et détermination d'un PID
- Réalisation d'un GRAFCET suivant les besoins et les modes de fonctionnement
- Reportings et traçage des interventions

Conduite d'une installation de forte puissance :

- Les approvisionnements et la production
- Les différentes phases d'une installation de forte puissance et les conditions de pilotage optimum
- Les points d'amélioration pour l'économie d'énergie sur les installations
- Le planning de conduite d'installation et de maintenance

Gérer une intervention d'urgence :

- Les causeries sécurité
- Les zones à risques et les moyens palliatifs
- L'arbre des causes
- La mise en sécurité d'une installation en cas de problème

Maintenance préventive d'une installation de forte puissance :

- La maintenance et le matériel adéquat
- Le programme de maintenance et les approvisionnements
- La mise en place d'un plan d'actions
- Les cycles de maintenance et leur programmation
- Préparation à l'habilitation électrique, lecture et interprétation d'un schéma électrique, les différents composants électriques
- La régulation et l'automatisation

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Le titulaire de la mention complémentaire intervient majoritairement pour le compte d'opérateurs en efficacité énergétique sur les réseaux de chaleur ou de froid, en milieu hospitalier et/ou en milieu industriel et/ou en milieu urbain. Les installations, sur lesquelles il exerce son activité, font appel à la gestion combinée d'énergies.

Ces énergies sont transformées, transportées, distribuées et éventuellement stockées à partir d'énergies fossiles ou renouvelables sous forme d'énergie électrique, de fluides techniques tels que l'eau chaude, l'eau surchauffée, la vapeur ou d'autres fluides techniques.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Les candidats doivent nous joindre leur CV, lettre de motivation et leurs 3 derniers bulletins de notes s'ils sont encore scolarisés.

Procédure.:

- Campus DALKIA vérifie le respect des pré-requis des candidats et leurs résultats (savoir-faire et savoir-être).
- Si pré-requis et dossier ok, nous transmettons les candidatures au service RH des régions concernées (en fonction de l'origine géographique de l'alternant).
- Le service RH contacte le candidat si son profil est retenu pour deux entretiens (1 avec les RH, 1 avec l'exploitation).

Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
 - 1 cafétéria,
 - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.



10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble cedex 2

T. 04 76 28 26 98

@ imt@grenoble.cci.fr
www.imt-grenoble.fr



Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE